

Réponse au questionnaire ADTC

Déplacements dans les quartiers

- Vous engagez-vous à revoir les plans de circulation dans les quartiers en limitant fortement le trafic motorisé de transit pour laisser toute leur place aux modes actifs et apaiser la circulation ?

Nous souhaitons diminuer fortement les pollutions liés aux déplacements. Pour cela, nous faciliterons les modes de déplacements doux. Pour chaque nouveau projet immobilier, une étude de circulation devra être menée en amont et devra prendre en compte cette exigence. Nous reverrons les plans de circulation en essayant de diminuer l'impact notamment à proximité des groupes scolaires.

Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG la réalisation et l'extension du réseau Chronovélo dans votre commune ?

Cette mesure est intégrée dans notre programme municipal. Nous mettrons notamment en place un plan vélo avec des aides à l'achat, le développement du réseau de voies cyclables et l'installation de garages sécurisés.

Développement des transports collectifs urbains

Vous engagez-vous à généraliser et à porter auprès du SMMAG la priorité aux feux pour les bus de toutes les lignes de transport collectif desservant votre commune et de mettre en place un cadencement ?

Pour rendre les transports collectifs « attractifs », il faut qu'ils répondent aux besoins des usagers : rapidité, flexibilité, sécurité. Pour cela, nous regarderons sur chaque circuit toutes les mesures permettant de rendre le plus fluide possible les lignes de bus. Nous soutiendrons le développement de ligne « chrono » sans trop éloigné les arrêts des lieux de vie. Nous serons particulièrement attentifs à la problématique du « dernier kilomètre » qui est souvent un frein à l'utilisation des transports collectifs. Nous soutiendrons la nécessité de cadencement important répondant au besoin de flexibilité pour l'usager.

Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG l'accélération de la réalisation du prolongement de la ligne E de tramway à Pont de Claix (avec une échéance de 2025 au lieu de 2030) et la création d'une ligne F de tramway Grenoble - Meylan - Montbonnot d'ici 2030 ?

Nous soutenons, depuis le début de réalisation de la ligne E, son extension jusque Pont de Claix considérant son terminus actuel comme fortement insatisfaisant. Il est important d'accélérer cette réalisation pour permettre notamment la liaison tram /



train sur Pont de Claix. Cela permettra d'avoir une véritable réflexion d'une desserte jusque Vizille dans de bonnes conditions de temps et de fréquence. La réalisation de cette extension de manière anticipée permettra de compléter le réseau avec une nouvelle ligne vers la vallée du Grésivaudan.

Réseau ferré interurbain

Vous engagez-vous à porter dès maintenant auprès du SMMAG et de la Région Auvergne - Rhône- Alpes l'augmentation des fréquences des lignes périurbaines de TER toute la journée et le soir ?

Nous soutenons depuis longtemps ces politiques publiques. Nous souhaitons que la halte ferroviaire d'Echirolles soit encore développée permettant de jouer un rôle majeur dans les déplacements pour tout ce secteur d'activité. Son raccordement avec la ligne de TRAM A est un atout majeur. Cette ligne de TRAM allant désormais jusque Pont de Claix, l'extension de la ligne de TRAM E permettra d'avoir un maillage très large. Tout comme les bus et les trams, les trains périurbains doivent répondre aux mêmes exigences en termes de rapidité, flexibilité et sécurité.

Relation avec les associations d'usagers

Êtes-vous prêt avec vos services à travailler vos projets en amont avec les associations représentatives d'usagers ?

Nous avons construit notre programme municipal avec les habitants. Tout au long de notre mandat, nous souhaitons être des élus « connectés » avec les habitants et le tissu associatif. Donc sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous souhaitons travailler avec les associations représentatives d'usagers qui font un gros travail de recensement des besoins et des difficultés. Nous créerons dans ce domaine, comme dans d'autres, des commissions municipales ouvertes aux habitants et aux associations pour co-construire nos politiques publiques et porter vers les organismes extra-communaux une volonté forte partagée avec les acteurs concernés.

